

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 Novembre 2012

Extension de local associatif du boulodrome : attribution des marchés

Le permis de construire concernant l'extension du local associatif du boulodrome, rue d'Avaugour a été accordé le 3 Octobre 2012. Le Conseil Municipal décide de confier à M. Aurélien HERVE les travaux de charpente et bardage pour 20 541.20 € H.T et à M. Philippe JOUAN les travaux de maçonnerie pour 7 956.70 € HT.

TARIFS COMMUNAUX / 2013

Salle des Forges et salle annexe

	Organisations locales	Organisations extérieures
	2013	
Bals -Fest Deiz- Fest Noz	294.38	445.79
1 repas avec cuisine	391.68	486.51
2 repas avec cuisine	484.69	608.15
1 weed-end avec cuisine	606.31	678.69
Grande salle sans cuisine pour buffet	294.38	316.24
grande salle sans cuis. Assemblée-congrès	242.67	294.38
Petite salle réunion	Gratuit	75.13
Petite salle sans cuis. Pour buffet	97.36	146.55
arbre de Noël grande salle	Gratuit	146.55
Séances culturelles avec entrées payantes grande salle	146.55	242.81
Grande salle avec loto	294.38	316.24
Concert	752.91	752.91
réveillon dansant	608.15	608.15
Fest Noz de fin d'année	445.79	445.79
Marchands ambulants sans électricité	24.36	34.0
Salle communale St Houarneau	95.40	

Le montant de la caution est fixée à :

- 500 € pour les locations inférieures à 500 €
- 800 € pour les locations supérieures à 500 €

Concession Cimetière et Columbarium

Le Conseil décide de majorer les tarifs de 2 % pour 2013.

* concessions au cimetière communal		
. 30 ans	123.73€
. 50 ans	223.50 €
* concessions columbarium		
. 15 ans	202.71€
. plaque	101.09 €

Assainissement

Le Conseil Municipal décide de majorer les tarifs de 3 % à compter du 1^{er} Janvier 2013.

*** redevance assainissement**

. par m3 d'eau consommé 1.73 €

auquel s'ajoute le montant de la redevance pour modernisation des réseaux perçue par l'agence de l'Eau

*** taxe de raccordement** aux égouts 1 298.54 €

Garderie

Les tarifs 2012 sont reconduits sans changement pour 2013

. le matin : gratuité	
. de 16 H 30 à 16 H 45	gratuité
.de 16 H 45 à 18 H 15	0.50 € la ½ heure (toute demi-heure commencée est due)
.de 18 H 15 à 18 H 30	0.25 €

Un forfait minimum de 5 euros par enfant inscrit sera appliqué par trimestre.

Restaurant scolaire

Le Conseil décide de fixer comme suit les tarifs des repas appliqués au restaurant scolaire à compter du 1^{er} janvier 2013 :

- enfants (maternelle).....2.53 €
- enfants (primaire) 2.83 €
- Adultes 6.06 €

Personnel Communal

Participation Protection Sociale Prévoyance

Le décret n° 2011-1474 du 8 Novembre 2011 permet aux collectivités et établissements publics locaux d'apporter une participation à la protection sociale complémentaire Santé ou Prévoyance souscrite par ces agents.

Le Conseil Municipal à la majorité (14 Pour et 5 Abstentions) décide de participer au titre de la protection concernant le risque Prévoyance pour les agents qui souscrivent une complémentaire Prévoyance auprès d'un organisme labellisé et fixe la participation de la commune à 10 € / mois et par agent titulaire au prorata du temps travaillé.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2011

Ce rapport a pour but de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'année 2011. Aucune observation n'est formulée, le Conseil Municipal prenant acte de cette communication.

Schéma départemental de coopération intercommunale

Le Maire fait part à l'assemblée du courrier émanant du Préfet des Côtes d'Armor concernant la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale.

Le volet prospectif approuvé par la CDCI (Commission Départementale de coopération intercommunale) envisage la fusion de Guingamp Communauté avec la communauté du pays de Belle-Isle-en-Terre, la Communauté de communes du pays de Bourbriac, la Communauté des communes des communes du pays de Bégard et Pontrieux Communauté. Cette évolution du périmètre des E.P.C.I à fiscalité propre nécessite la saisine de la commission départementale avant le 31 Décembre 2012 et la Préfecture demande l'avis de la Commune sur le projet de périmètre relatif au rapprochement précité avant le 1^{er} Décembre 2012 : passé cette date l'avis sera réputé favorable.

Après en avoir délibéré, et vote à bulletin secret, par 16 Pour, 2 Contre et 1 Abstention, le Conseil Municipal ne se prononce pas sur le périmètre proposé mais se déclare favorable à la fusion de la Communauté de Communes de BOURBRIAC avec GUINGAMP Communauté.

Acquisition tables et chaises : Extension salle des Forges

Le Conseil Municipal décide d'équiper l'extension de la Salle des Forges avec 25 tables, 150 chaises et 2 chariots de transport et d'acquérir ces matériels auprès de la CAMIF collectivités pour la somme de 8 698.03 € TTC.

Remise en état de la remorque

Le Conseil Municipal confie la remise en état de la remorque à l'entreprise Arc en Ciel METAL conformément au devis arrêté à la somme de 4 127.75 € TTC

Remise des Prix Concours Photos

Dans le cadre du concours de Photos « zoom sur le patrimoine naturel de Bourbriac » organisé par la Bibliothèque, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'attribution des prix proposés :

Catégorie 7-14 ans

- 1^{er} prix : 1 livre, 1 abonnement à Cram Cram, 1 jeu de société Photo party
- 2^{ème} prix : 1 livre, 1 jeu de société Photo party
- 3^{ème} prix : 1 jeu de société Photo party

Catégorie 15 ans et plus

- 1^{er} prix : 1 livre, 1 abonnement à La Salamande, 1 jeu de société Photo party
- 2^{ème} prix : 1 livre, 1 jeu de société Photo party
- 3^{ème} prix : 1 jeu de société Photo party

Prix spécial du Public

- 1 album photos